



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 MAI 2023

Présents : Mrs LHÉRITIER – KHALINI – CHATAGNIER - AGRAIN – BIANCO - KETELS – LAINE - LUCARELLI – DURANTHON – MESLET – LEMAIRE

Mmes BERTHEOL – CELLERIER – CHATAGNIER- FORGEREAU - ARAUJO

Absente et excusée : Mme MORDACQUE

Mot du Président :

Bonjour à tous,

Un petit tour d'infirmier : Mme MORDACQUE va beaucoup mieux, elle arrive à marcher chez elle sans équipement.

M. KHALINI remercie les personnes qui ont pris part à sa peine.

Approbation du compte rendu de la réunion du 14 Avril 2023 :

A modifier commission d'arbitrage : Le dimanche ce sera Mrs LABREURE, POLINIÈRE et AGRAIN qui officieront pour le championnat régional à CLERMONT FD.

Vote pour l'approbation :

Pour :13

Contre : 1

Abstentions : 2

Résultats Championnats départementaux :

Triplettes hommes et femmes à ST ELOY LES MINES, délégué M. BIANCO

* Qualifiées au Championnat de France :

Mesdames COLOMBET – PICARD – BENABDELLAH (ARLANC)

Mesdames RAYNAUD – GAILLARD – DUMAS (CHAMALIERES)

* Qualifiées à la région :

Mesdames GRANZOTTO – DURAND – GROSLIER (VEYRE MONTON)

Mesdames LOURS – JOURDE – GUEMONT (SALINS)

Mesdames PERARDOT – DANJEAN – CHANTELOT (LES PRADEAUX)

* Qualifiés au Championnat de France :

Mrs RADNIK – HUREAU – MONDILLON (ARLANC)

* Qualifiés à la région :

Mrs BEGON – DAUPHANT – GIRE (ARLANC)

Mrs MOREL – PRADIER – LISTE (ISSOIRE)

Mrs RAFFIER – CARDOSO -TEISSONNIERE (LE CENTRAL)

Vétérans au CENDRE, délégué M. LUCARELLI

* Qualifiés au Championnat de France :

Mrs AUBEUF – SOUCHAL – MOREL (ISSOIRE)

* Qualifiés à la région :

Mrs CLEMENCE – MONDIERE – BOUDIN (AULNAT)

Mrs USAI – TRAIT – BEAUGRAND (ARLANC)

Mrs ANDRAUD – ORFEUIL – CROIZET (RIOM)

T à T masculin et doublettes féminines à AIGUEPERSE, délégué M. LHERITIER

* Qualifié au Championnat de France :

M. JALICON (MENETROL)

* Qualifiés à la région :

M. PAPON (JCC)

M. GAUTHIER (ARLANC)

M. MACCIOTTA (MONTJOIE)

* Qualifiées au Championnat de France doublettes féminines :

Mesdames COLOMBET – PICARD (ARLANC)

* Qualifiées à la région :

Mesdames HIOT – HUGON (LOUBEYRAT)

Mesdames CHASTANET – DE FREITAS (ARLANC)

Mesdames SAINT JOANIS – SPINARD (LE PAVE)

Triplettes jeu provençal à BILLOM, déléguée Mme CHATAGNIER :

* Qualifiés au Championnat de France :

Mrs RAFFIER – BELLIO – MORTEYROL (LE CENTRAL)

Mrs BEGON – BILLET – GAUTHIER (ARLANC)

* Qualifiés à la région :

Équipe BOURDIER (RIOM)

Équipe OFFMANN (BILLOM)

M. OFFMANN étant suspendu pour une durée de trois mois, ce sera l'équipe ROBERT (LE CENTRAL) qui ira à la région.

Nota : A la date du championnat, M. OFFMANN n'était pas suspendu, il avait 10 jours pour que lui soit notifiée la décision et il avait ensuite un délai de 7 jours pour faire appel ?

Doublettes mixtes à CÉBAZAT, délégué M. LAINE :

* Qualifiés au Championnat de France

Mme CHASTANET et M. DAUPHANT (ARLANC).

* Qualifiés à la région :

Mme POINSOT - M. SUCHAUD (ARLANC)

Mme JOURDE – M. GUEMONT (SALINK PETANK)

Mme DE MACEDO – M. PAPON (JCC)

Délégations CRC, Championnats Régionaux et France :

Le 25 Juin, une journée complète CRC

- division 2 à VIC LE COMTE masculins, délégué M. MESLET

- aux SALINS féminines, délégué : ?

Les 10 et 11 Juin CRC provençal à BILLOM, délégué M. DURANTHON le 10 Juin et M. LHÉRITIER le 11 Juin.

Championnats régionaux à CLERMONT FD :

- le 27 Mai, délégué M. LAINE

- le 28 Mai, délégué M. MESLET

- le 29 Mai, délégué Mme CELLERIER

Délégations Championnats de France suivant tableau joint.

Point sur l'organisation des Championnats Régionaux :

Les 24 et 25 Mai, jeux à tracer 12 jeux à tracer 15 x 4 dans la maison des boulistes

Présents le 24 Mai : Mrs KHALINI, DURANTHON, LHÉRITIER, LAINE, LUCARELLI

Présents le 25 Mai : Mrs KHALINI, DURANTHON, AGRAIN, MESLET, LHÉRITIER, BIANCO

Restauration rendez-vous avec le traiteur le 15 Mai à 16 H pour visiter les installations.

Les repas pour les joueurs du PUY DE DÔME seront pris en charge par le CD 63.

Il y aura 11 bénévoles pour la buvette, un badge sera donné aux bénévoles avec 5 tickets boisson chacun par jour.

Mme ARAUJO s'occupera des sandwiches.

Rapport des commissions :

Commission sportive :

Le CDC vétérans a commencé, seul BESSE pose un problème car il ne veut pas aller à ARLANC.

256 équipes en CDC open

57 équipes en CDC féminin

Coupe de France : où en est le problème entre MARINGUES et LE PAVE ? Les deux protagonistes n'ayant pas été convoqués pour s'expliquer, il est proposé de faire jouer les deux équipes en terrain neutre en reprenant les parties au stade de leur arrêt (triplettes) avec les mêmes joueurs, la rencontre aura lieu le Dimanche 21 Mai à 14 H 30 en présence d'un arbitre sur le terrain de BOISSÉJOUR.

Commission jeunes :

Championnats :

- 7 équipes minimes

- 7 équipes cadets

- 11 équipes juniors

Commission arbitrage :

Problème avec M. SIMON qui ne sort pas de la table de marque et fait faire le travail par ses collègues, M. AGRAIN souhaite qu'il soit convoqué au CD pour s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés (frais d'arbitrage trop importants).

M. AGRAIN voudrait savoir le plus rapidement possible le nom des arbitres disponibles pour les CRC.

M. KHALINI a arbitré un concours à BIOLLET, 85 équipes, il a fini à 2 H. Serait-il possible de laisser le concours C sous la responsabilité du président du club organisateur ? Réponse : non, l'arbitre doit assurer l'intégralité de la compétition.

Les rapports d'arbitrage sont mal remplis, il manque le nom du club, le lieu, la date, la catégorie du concours...A rappeler lors de la prochaine réunion avec les arbitres.

M. SAGET a repris sa licence et reprendra peut-être l'arbitrage :

Questions diverses :

M. KHALINI qui a son siège de secteur au CD aimerait avoir une clé de la boîte aux lettres, ce qui lui a été refusé.

Mme BERTHEOL s'étonne d'avoir reçu une facture pour les frais d'arbitrage provençal à BILLOM, ce qui n'était pas prévu. Réponse : les frais d'arbitrage provençal ou non sont à la charge de la société organisatrice qui plus est demanderesse.

Félicitations à ceux qui ont participé à la formation d'alcoolémie et remerciements du docteur ALLIGNE pour la bonne tenue de cette formation.

Réunion close à 21 H.

Prochaine réunion MARDI 27 JUIN à 18 H

Le Président
Patrick LHÉRITIER

La secrétaire adjointe
Evelyne FORGEREAU